



PRÉFET D'EURE-ET-LOIR

PREFECTURE
Direction de la Réglementation et des Libertés Publiques
Bureau des Elections et de la Réglementation
Affaire suivie par : D.CAGET
Tél : 02 37 27 70 90
Fax 02 37 27 72 57
Mél : dominique.caget@eure-et-loir.gouv.fr

Arrêté n° 15-07/3

**ARRETE PORTANT COMPOSITION DES MEMBRES DE LA COMMISSION
DEPARTEMENTALE DE LA NATURE, DES PAYSAGES ET DES SITES**

**FORMATION SPECIALISEE DITE
« DES CARRIERES »**

LE PREFET D'EURE-ET-LOIR,

**Officier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,**

Vu le Code de l'Environnement, et notamment ses articles R.341-16 à R.341-25 ;

Vu le Code Rural ;

Vu le décret n°2006-665 du 7 juin 2006 relatif à la réduction du nombre et à la simplification de la composition de diverses commissions administratives, et notamment ses articles 8,9 et 20 ;

Vu le décret n°2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement des commissions administratives à caractère consultatif ;

Vu le décret n°2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu le décret n°2010-146 du 16 février 2010 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2006 portant création de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2010-0387 du 29 avril 2010 portant renouvellement de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites ;



Vu les propositions de désignation du Conseil Départemental et de l'Association des Maires d'Eure-et-Loir ;

Vu les propositions de modifications de l'UNICEM Centre ;

SUR la proposition de M. le Secrétaire Général de la Préfecture d'Eure-et-Loir ;

ARRETE

ARTICLE 1 : La formation dite « des carrières » est présidée par la Préfet ou son représentant.

Elle est composée comme suit :

1° Collège des représentants des services de l'Etat :

- Monsieur le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, ou son représentant,
- Monsieur le Directeur Départemental des Territoires, ou son représentant,
- Monsieur le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, ou son représentant,
- Madame la Chef du Service Départemental de l'Architecture et de Patrimoine, ou son représentant,
- Monsieur le Chef de l'Unité Territoriale D.R.E.A.L d'Eure-et-Loi., ou son représentant.

2° Collège de représentants élus des collectivités territoriales :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Madame Delphine BRETON, Conseillère Départementale	Monsieur Joël BILLARD, Conseiller Départemental
Monsieur Claude TEROUINARD, Conseiller Départemental	Madame Sylvie HONNEUR, Conseillère Départementale
Monsieur Bernard MERCUZOT, Maire d'Alluyes	Monsieur Jean-Claude BAYARRI, Maire de Beauvilliers
Monsieur Jean-Marc BONNET, Maire de Billancelles	Madame Pierrette SALMON, Maire de St Luperce
Le maire de la commune sur le territoire de laquelle une exploitation de carrière est projetée.	

3° Collège des personnalités qualifiées en matière de sciences de la nature, de protection des sites ou du cadre de vie, de représentants d'associations agréées de protection de l'environnement :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Monsieur Pierre LHOPITEAU, Chambre d'Agriculture d'Eure-et-Loir	Madame Geneviève PRIEUR, Chambre d'Agriculture d'Eure-et-Loir
Monsieur Dominique CHIGOT, Hydrogéologue	
Monsieur Michel COHU, Association Eure-et-	Monsieur Francis MILLARD, Association Eure-

Monsieur Michel COHU , Association Eure-et-Loir Nature	Monsieur Francis MILLARD , Association Eure-et-Loir Nature
Monsieur BAGHER MOHAMMADIOUN , Comité d'Etude, de Documentation et de Sauvegarde de la Nature en Eure-et-Loir	Madame Georgianna MOHAMMADIOUN , Comité d'Etude, de Documentation et de Sauvegarde de la Nature en Eure-et-Loir
Madame Germaine FRAUDIN , Fédération Environnement Eure-et-Loir	

4° Représentants des exploitants de carrières et des utilisateurs de matériaux de carrières :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Monsieur Thomas MISANDEAU , Syndicat des Travaux Publics d'Eure-et-Loir	Monsieur Jean-Luc JULIEN , Syndicat des Travaux Publics d'Eure-et-Loir
Monsieur Michel RASORI , Carrières Genet-Rasori	Monsieur Gérald GAUTHIER , Groupe MEAC SAS
Monsieur Denis VILLEDIEU , Groupe MEAC SAS	Monsieur Sébastien DEQUATRE , Société des Matériaux de France
Monsieur Emmanuel ROUSSEAU , SAS Pigeon Granulats Centre Ile de France	Monsieur Guillaume DESMAREST , GSM Île de France
Monsieur Christian LAYE , SMBP	Madame Catherine BONIN , CEMEX Granulats

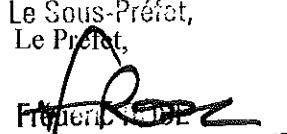
ARTICLE 2 : Au titre de la gestion équilibrée des ressources naturelles, la formation dite « des carrières » élabore le schéma départemental des carrières et se prononce sur les projets de décisions relatifs aux carrières, dans les cas et selon les modalités prévues par les dispositions législatives ou réglementaires.

ARTICLE 3 : Le maire de la commune sur le territoire de laquelle une exploitation de carrière est projetée est invité à siéger à la séance au cours de laquelle la demande d'autorisation de cette exploitation est examinée et a, sur celle-ci, voix délibérative.

ARTICLE 4 : Le secrétariat de la formation dite « des carrières » est assuré par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations.

ARTICLE 5 : L'arrêté préfectoral n°201213136-0001 du 16 mai 2013 est abrogé.

ARTICLE 6 : Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture d'Eure-et-Loir, Monsieur le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture d'Eure-et-Loir.

Fait à Chartres, le 10 JUIL. 2015
 Le Préfet,
 Pour le Préfet empêché,
 Par délégation,
 Le Sous-Préfet,
 Le Préfet,

 F. ROZ

